



Semaine européenne de la vaccination du 23 au 30 avril 2010
Tous vaccinés pour en finir avec la rougeole

DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

Introduction	p. 3
La rougeole à nouveau priorité nationale 2010	p. 4-5
Perceptions et attitudes des Français et des médecins face à la vaccination	p. 6
Tout savoir sur la vaccination 2010	p. 7-8
Les explications du professeur Daniel Floret	
Le calendrier vaccinal 2010 simplifié	
La vaccination en questions	p. 9-11
Annexe	p. 12
Les outils développés par l'Inpes pour le grand public et les professionnels de santé.....	p. 12-15

Introduction

Pour la quatrième année consécutive en France, le Ministère de la santé et des sports et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) organisent la Semaine européenne de la vaccination du 23 au 30 avril 2010. Vingt-quatre régions ont saisi cette opportunité pour :

- aider les Français à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination ;
- les inciter à faire vérifier leur carnet de vaccination et procéder aux vaccinations et/ou aux rattrapages recommandés,
- informer les professionnels des actualités et des enjeux du calendrier vaccinal.

L'Aquitaine, l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Bourgogne, le Centre, la Champagne-Ardenne, la Corse, la Franche-Comté, la Guadeloupe, la Guyane, la Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon, le Limousin, la Lorraine, la Martinique, le Midi-Pyrénées, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays-de-la-Loire, la Picardie, le Poitou-Charentes, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Réunion et Rhône-Alpes organisent ainsi des actions d'animation et d'information. Expositions, conférences, jeux, outils didactiques et de nombreuses actions de proximité permettront à la population, aux professionnels de santé, aux relais institutionnels, aux décideurs de réfléchir ensemble sur les enjeux de la vaccination dans leur région.

Tout comme en 2009, la vaccination contre la rougeole est la priorité nationale et européenne de l'édition 2010 de la Semaine européenne de la vaccination. En effet, l'épidémie de rougeole, qui a débuté en 2008 en France, s'est intensifiée en 2009 et depuis le début de l'année 2010, touche tout le territoire. Les données épidémiologiques montrent que cette maladie infectieuse, qui peut être mortelle, n'est plus seulement une maladie infantile : elle touche aujourd'hui aussi bien les enfants que les adolescents et les adultes. La recrudescence de cette maladie est principalement liée à une couverture vaccinale encore insuffisante en particulier chez les adolescents et jeunes adultes non vaccinés. Pour atteindre l'objectif de couverture vaccinale nécessaire à l'interruption de la circulation de la rougeole, il faut obtenir une couverture vaccinale de 95 % en vaccinant les nourrissons mais aussi procéder au rattrapage vaccinal des adolescents et des adultes.

La Semaine européenne de la vaccination a été initiée en 2005, en Europe, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Si, en 2005, neuf pays européens ont participé à cette initiative pilote, ils étaient vingt-cinq en 2007, trente-trois en 2008, trente-quatre en 2009 et quarante-cinq en 2010. Ainsi, l'Allemagne, Andorre, l'Arménie, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, la Belgique, la Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Géorgie, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Macédoine, Malte, la Moldavie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Russie, la Serbie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suisse, le Tadjikistan, la Tchéquie, le Turkménistan, la Turquie, l'Ukraine et la France mettent en place la Semaine européenne de la vaccination afin de promouvoir cet acte citoyen dans leur pays.

Pour plus d'informations : www.semaine-vaccination.fr

La rougeole à nouveau priorité nationale 2010

Alors qu'en 2006 et 2007, une quarantaine de cas annuels de rougeole était déclarée en France, en 2008 près de 604 cas ont été déclarés à l'Institut de veille sanitaire (InVS), dont une vingtaine de flambées épidémiques principalement dans les écoles où les enfants étaient insuffisamment vaccinés. Cette épidémie s'est intensifiée en 2009 et se poursuit en 2010. Le bilan provisoire dressé par l'InVS au 31 janvier 2010, indique 1 525 cas déclarés en 2009 et près de 100 pour le seul mois de janvier 2010. Les principaux lieux de contamination sont l'école et le milieu familial.

La rougeole est considérée, à tort, comme une maladie infantile et bénigne. Or, même si l'âge médian des cas est de 12 ans, en 2009, les Français touchés étaient âgés d'un mois à soixante-seize ans (dont 23 % chez des adultes de 20 ans et plus). Enfin, la rougeole peut avoir des conséquences très graves : elle a été responsable, en 2009, de deux cas d'encéphalite aiguë (dont un mortel) et de 167 pneumopathies (dont une mortelle). 28 % des malades déclarés ont été hospitalisés.

Une infection grave qui peut être lourde de conséquences

La rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse quelles que soient les mesures d'hygiène mises en place. Un malade peut contaminer quinze à vingt autres personnes non vaccinées.

Les formes les plus compliquées de cette infection surviennent plus fréquemment chez les enfants de moins de un an et chez les adultes de plus de vingt ans. Elles concernent environ 30 % des cas de rougeole dont certaines sont graves (pneumonies, laryngites et surtout encéphalites aiguës qui peuvent être mortelles).

Le vaccin contre la rougeole : la meilleure prévention

Le vaccin est la meilleure prévention contre la rougeole. Il existe depuis 1960. Depuis 1986, le vaccin « triple » contre la rougeole, la rubéole et les oreillons est recommandé en France. Il est très bien toléré, efficace et accessible à tous. La première vaccination est recommandée chez tous les bébés dès l'âge de douze mois (dès neuf mois pour l'entrée en collectivité). Une seconde injection est recommandée entre treize et vingt-quatre mois. Tous les enfants, à l'âge de vingt-quatre mois, devraient avoir reçu deux doses de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (en respectant un délai d'au moins un mois après la 2^{ème} injection). La vaccination est recommandée en rattrapage chez les sujets âgés de plus de deux ans ou nés depuis 1980 qui ne seraient pas vaccinés^{1,2}.

¹ Deux doses pour les enfants nés en 1992 ou après : une dose pour les personnes nées entre 1980 et 1991 non vaccinées contre la rougeole.

² Les personnes nées depuis 1992 et âgées de plus de vingt-quatre mois devraient avoir reçu deux doses de vaccin et les personnes nées entre 1980 et 1991, n'ayant jamais été vaccinées contre la rougeole devraient recevoir une dose.

Un effort commun indispensable pour éliminer la maladie

Le pourcentage de la population française vaccinée, aussi appelé couverture vaccinale, contre la rougeole n'est pas suffisant pour protéger l'ensemble de la population. C'est en partie ce qui explique la recrudescence de cette maladie. Une couverture vaccinale de 95 %³ (pour les deux injections) doit être atteinte pour permettre l'arrêt de la circulation de ce virus. C'est seulement grâce à cette prise de conscience et cet effort collectif et individuel que les épidémies et les cas de rougeole pourront disparaître.

Des enquêtes en milieu scolaire ont montré une couverture de 96 % pour une dose et 74 % pour deux doses chez les enfants de CM2 en 2004 – 2005, et de 94 % pour une dose et 66 % pour deux doses chez les élèves de troisième en 2003-2004⁴. En 2007, en France, la couverture vaccinale est de 90,1 %⁵ à vingt-quatre mois.

Une couverture vaccinale insuffisante entraîne donc l'apparition de cas de rougeole chez les adolescents et les jeunes adultes mais aussi chez les nourrissons.

La Semaine européenne de la vaccination est l'occasion de rappeler à tous les Français, à qui cette vaccination est recommandée et qui ne sont pas immunisés, de vérifier leur carnet de vaccination ou de le faire vérifier par un professionnel de santé. Une vaccination ou un rattrapage de vaccination contre la rougeole leur permettra d'être protégés, de ne pas contaminer leur entourage en cas de maladie et de participer ainsi à la suppression de cette maladie infectieuse.

³ Recommandation de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

⁴ Fonteneau L, Urcun J-M, Kerneur C, Guthmann J-P, Guignon N, Lévy-Bruhl D, et al. Couverture vaccinale des enfants âgés de onze ans, scolarisés en CM2, en France, 2004-2005. Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 2008, n°51-52 : p.493-97.

⁵ Estimation de la couverture vaccinale à vingt-quatre mois pour une dose en 2007, Drees-InVS.

Perceptions et attitudes des Français et des médecins face à la vaccination⁶

Les enjeux de la vaccination bien perçus par les Français

Les Français ont globalement une bonne opinion de la vaccination. En 2006, la très grande majorité d'entre eux mesure bien les enjeux de prévention individuelle et collective de la vaccination : pour 94 % des personnes interrogées, la vaccination est importante pour se protéger individuellement de la maladie et pour 95 %, il est important de se faire vacciner pour éviter de transmettre la maladie. Près de 78 % d'entre eux déclarent détenir un carnet de santé (ou de vaccination) où sont inscrites leurs vaccinations.

La valeur de l'immunité collective reconnue par les médecins et la population

En France, la grande majorité des vaccinations est effectuée par les médecins généralistes et les pédiatres. 96 % des médecins généralistes et 98 % des pédiatres reconnaissent l'importance de l'immunité collective qu'apporte la vaccination. En revanche, ils sous-estiment les connaissances et les attentes de leurs patients sur la vaccination. 58 % des médecins généralistes et 54 % des pédiatres pensent que les patients (ou les parents de leurs patients) perçoivent cette immunité comme peu importante alors que 95 % des Français considèrent qu'il est important d'« éviter de transmettre un microbe » en se faisant vacciner.

⁶ Gautier A., Jauffret-Roustide M., Jestin C. (sous la dir.) *Enquête Nicolle 2006. Connaissances, attitudes et comportements face au risque infectieux*. Saint-Denis : Inpes, coll. Etudes santé, 2008 : 252 p.

Tout savoir sur la vaccination 2010

Les explications du professeur Daniel Floret

Le calendrier vaccinal 2010 introduit de nouvelles recommandations qui concernent les vaccinations contre le méningocoque C, les infections invasives à pneumocoque et la rougeole. Le professeur Daniel Floret, président du Comité technique des vaccinations (CTV) les présente ci-dessous :

« *Le calendrier vaccinal 2010 présente deux principales nouveautés et un ajustement :*

Le méningocoque C :

La principale nouveauté concerne la recommandation de vaccination contre le méningocoque C. Cette vaccination est recommandée à tous les nourrissons entre un et deux ans, ainsi qu'aux enfants, adolescents et adultes jeunes jusqu'à vingt-quatre ans inclus (vingt-cinq ans en pratique). Le schéma vaccinal est simple puisqu'il comporte une seule injection. L'objectif est d'obtenir une immunité de groupe qui permette de protéger ceux qui sont vaccinés mais également les enfants plus jeunes, de moins de un an, les plus touchés par les infections invasives à méningocoque. Le choix de ne pas vacciner les enfants de moins de un an a été fait car c'est une période où les vaccins sont déjà nombreux et trois doses seraient nécessaires pour cette tranche d'âge. Les préadolescents, les adolescents et les jeunes adultes sont également touchés par l'infection invasive à méningocoque et c'est l'âge où il y a le plus de portage à méningocoque.

Les infections invasives à pneumocoque :

La deuxième nouveauté concerne la vaccination contre le pneumocoque avec le remplacement du vaccin conjugué à 7 valences par un vaccin conjugué à 13 valences dès qu'il sera disponible. Le vaccin initial a perdu de son efficacité avec l'apparition de nouvelles souches (19A, 1 et 7F) actuellement prédominantes. Le nouveau vaccin conjugué à 13 valences couvre 75 % des infections invasives à pneumocoque contre 16 % pour le vaccin initial à 7 valences. Le schéma vaccinal reste le même pour ce nouveau vaccin : deux doses chez le nourrisson âgé de deux et quatre mois avec un rappel à douze mois.

La rougeole :

L'ajustement concerne le rattrapage de la vaccination pour la rougeole, compte tenu de l'épidémie actuelle de rougeole. Il s'agit, d'une part, de vacciner les personnes qui n'ont pas été vaccinées correctement antérieurement et, d'autre part, de vacciner celles ayant été en contact avec une personne atteinte de la rougeole »

Vaccination, où en êtes-vous ?

CALENDRIER VACCINAL 2010 SIMPLIFIÉ														
ÂGE	Naissance	2 mois	3 mois	4 mois	12 mois	16-18 mois	24 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	16-18 ans	26-28 ans	36-64 ans	≥ 65 ans
BCG														
DIPHTÉRIE / TÉTANOS / POLIOMÉLITE														
COQUELUCHE														
Hib <i>Haemophilus influenzae</i> de type b														
HÉPATITE B														
PNEUMOCOQUE														
MÉNINGOCOQUE de type C														
ROUGEOLE / OREILLONS / RUBÉOLE														
PAPILLOMAVIRUS HUMAIN (HPV)														
GRIPPE														

Pour acquérir une immunité de base, plusieurs injections sont souvent nécessaires (par exemple, trois injections à un mois d'intervalle avec rappel un an après). Par la suite, l'immunité doit être entretenue par la pratique de rappels réguliers définis dans le calendrier vaccinal afin de maintenir une protection suffisante et durable.

Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation d'un programme de vaccination, il n'est pas nécessaire de le recommencer. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réajustant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.

VACCINATION DANS CERTAINES CONDITIONS

BCG

Dès la naissance chez tous les enfants exposés à un risque élevé de tuberculose (notamment tous les enfants résidant en Ile-de-France et en Guyane). Elle peut être proposée jusqu'à 15 ans chez les enfants à risque élevé non encore vaccinés.

DIPHTÉRIE - TÉTANOS - POLIOMYÉLITE

Un rappel tous les 10 ans à partir de 16 ans.

COQUELUCHE

Une dose de vaccin contenant la composante « coqueluche » est recommandée une seule fois chez les adultes n'ayant pas été vaccinés dans les dix années précédentes, en particulier chez les futurs parents et les personnels soignants.

HÉPATITE B

La vaccination débute dès le jour de la naissance (si la mère de l'enfant est infectée par l'hépatite B), et pour tous les autres enfants à partir de l'âge de 2 mois. Si la vaccination n'a pas été effectuée au cours de la première année de vie, elle peut être réalisée en rattrapage pour les enfants et adolescents jusqu'à 15 ans. Chez l'adulte, elle est recommandée chez les personnes à risque.

PNEUMOCOQUE

La vaccination est recommandée pour tous les nourrissons à 2, 4 et 12 mois. Pour les prématurés et les nourrissons à haut risque, une dose supplémentaire est nécessaire à 3 mois. Au-delà de 24 mois, cette vaccination est recommandée pour les enfants et les adultes à risque.

MÉNINGOCOQUE de type C

La vaccination est recommandée avec une dose pour tous les enfants de 12 à 24 mois et en rattrapage chez les personnes de 2 à 24 ans.

ROUGEOLE / OREILLONS / RUBÉOLE

La vaccination est recommandée dès l'âge de 9 mois pour les enfants vivant en collectivité et à 12 mois pour tous les autres enfants avec une deuxième dose au moins un mois plus tard et, au plus tard, à 24 mois. Les sujets nés depuis 1992 devraient avoir reçu deux doses de vaccin à un mois d'intervalle.

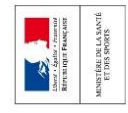
Un rattrapage avec une dose de vaccin trivalent doit être proposé aux personnes qui, nées entre 1980 et 1991, n'ont jamais été vaccinées, ainsi qu'à toutes les femmes non vaccinées contre la rubéole et en âge d'avoir des enfants.

PAPILLOMAVIRUS

La vaccination est recommandée à toutes les jeunes filles de 14 ans, avant exposition au risque d'infection. Un rattrapage est possible entre 15 et 23 ans pour les femmes qui n'ont pas eu de rapports sexuels ou au cours de l'année qui suit le début de leur vie sexuelle.

GRIPPE

La vaccination contre la grippe est recommandée chaque année à partir de l'âge de six mois pour les personnes à risque et pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.



La vaccination en questions

Les Français ont globalement une bonne connaissance et une bonne opinion de la vaccination⁷. Cependant, certaines questions, craintes et idées reçues persistent.

Comment la vaccination protège-t-elle des maladies ?

L'objectif de la vaccination est de nous protéger de certaines maladies infectieuses qui peuvent être graves voire mortelles (la rougeole, la coqueluche, la méningite à pneumocoque...). En recevant un vaccin, c'est-à-dire un microbe rendu inoffensif, le corps humain stimule ses défenses et fabrique des anticorps pour l'éliminer. Notre organisme mémorise la réaction qu'il doit développer pour se défendre et se protéger de la maladie si le microbe actif présente.

Pourquoi se faire vacciner ?

La vaccination est un geste de prévention indispensable dont l'intérêt est double. C'est souvent la seule façon de se protéger contre des maladies infectieuses pour lesquelles il n'y a pas de traitement. Se faire vacciner sert à se protéger individuellement des maladies, mais c'est aussi un geste dont l'intérêt est collectif : en améliorant la couverture vaccinale (c'est-à-dire le pourcentage de la population vaccinée pour une maladie donnée) on évite la propagation des maladies à ses proches et on réduit le risque d'épidémie à ceux qui ne peuvent être vaccinés car ils sont trop petits ou souffrent d'affection contre-indiquant la vaccination.

L'épidémie de rougeole que connaît la France depuis 2008 aurait sans doute pu être évitée si la couverture vaccinale était suffisante (95 % pour deux injections).

Est-on vacciné une fois pour toutes ?

Pas toujours. La vaccination, il faut y penser pour les parents avant même la naissance de leur enfant et s'en rappeler toute la vie ! Si pour certaines maladies la protection dure, ce n'est pas le cas pour d'autres qui nécessitent des rappels réguliers tout au long de la vie. Pour plus d'informations, il suffit de se référer aux indications du dernier calendrier vaccinal, d'en parler à cette occasion à son médecin, sa sage-femme ou de demander conseil à son pharmacien.

La vaccination comporte-t-elle des risques ?

Certains vaccins peuvent provoquer des réactions (douleur au point d'injection, fièvre, etc.) le plus souvent mineures. En revanche, les maladies contre lesquelles ils protègent peuvent avoir des conséquences beaucoup plus graves.

Il existe des cas de contre-indication que le médecin identifiera au moment de la visite.

⁷ Gautier A., Jauffret-Roustide M., Jestin C. (sous la dir.) *Enquête Nicolle 2006. Connaissances, attitudes et comportements face au risque infectieux*. Saint-Denis : Inpes, coll. Etudes santé, 2008 : 252 p.

La vaccination affaiblit-elle les défenses immunitaires ?

Non. Le mécanisme est le même que lors d'une infection, mais avec la vaccination, la rencontre avec le microbe ne donne pas lieu à une maladie. Au contraire, elle permet à notre organisme de générer des anticorps pour se défendre lorsqu'il rencontre le microbe.

Pourquoi certaines vaccinations sont-elles obligatoires et d'autres seulement recommandées ?

Les vaccinations obligatoires sont la diphtérie (depuis 1938), le tétanos (depuis 1940) et la poliomyélite (depuis 1964). Elles ont été inscrites dans la loi française pour protéger la population de manière sûre, rapide et efficace à une époque où les maladies infectieuses constituaient la première cause de mortalité. À partir des années 1960, on a assisté à une demande croissante de la population à participer aux décisions concernant sa santé. Cette évolution de notre société a orienté les autorités de santé vers la recherche d'une adhésion volontaire à la vaccination. Aucun des nouveaux vaccins n'a depuis été rendu obligatoire pour la population générale. Cela ne signifie pas que le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, comme tous les autres vaccins recommandés, soit moins utile ou moins efficace que les vaccins obligatoires.

Le calendrier vaccinal définit chaque année les nouvelles recommandations en matière de vaccination.

Les vaccinations recommandées par le calendrier vaccinal ne sont, par définition, pas obligatoires. Elles n'en sont pas moins tout autant nécessaires et importantes car, se vacciner ou faire vacciner son enfant, c'est éviter de nombreuses maladies qui, souvent considérées à tort comme bénignes, sont sérieuses chez les petits enfants.

Où et par qui se faire vacciner ?

La grande majorité des vaccinations est effectuée par les médecins généralistes et les pédiatres. Les vaccinations peuvent aussi se faire :

- dans les centres de vaccination publics, (la liste des centres où la vaccination est gratuite est disponible dans les mairies, les Agences régionales de santé (ARS) ou le Conseil général du département) ;
- dans les centres de Protection maternelle et infantile (PMI) pour les enfants de moins de sept ans ;
- dans les services de médecine du travail ;
- dans les centres de vaccination pour les voyageurs ;
- par les infirmiers sur prescription médicale (depuis septembre 2008, les infirmiers peuvent vacciner, sans prescription médicale, certains patients contre la grippe à l'exception de la première injection) ;
- par les sages-femmes qui peuvent prescrire et réaliser certaines vaccinations.

En cas de menace d'épidémie, l'État peut être amené à organiser la vaccination de certains groupes ou catégories de population.

La vaccination est-elle gratuite ?

Oui et non.

Les vaccinations (achat du vaccin et injection) mentionnées dans le calendrier vaccinal sont gratuites lorsqu'elles sont effectuées par les services de vaccination du secteur public. Si l'injection est réalisée par le médecin traitant ou par une infirmière, après prescription par le médecin traitant, elle est prise en charge par l'Assurance Maladie.

Les vaccins contre les maladies suivantes sont remboursés à 65 %, sur prescription médicale :

- coqueluche ;
- diphtérie ;
- tétanos ;
- rougeole ;
- oreillons ;
- rubéole ;
- poliomyélite (ou polio) ;
- tuberculose ;
- varicelle ;
- hépatite B ;
- infections à haemophilus influenzae B ;
- infections à papillomavirus humains (HPV) ;
- infections à pneumocoque ;
- infection invasive à méningocoque du sérogroupe C.

La partie restante est remboursée par les mutuelles.

Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est remboursé à 100 % pour les enfants jusqu'à treize ans. Le vaccin contre la grippe est gratuit pour les personnes de soixante-cinq ans et plus et pour les personnes souffrant d'affections chroniques (ALD).






Pensez à faire inscrire les vaccinations dans votre carnet de santé ou dans votre carnet de vaccination.






Les outils développés par l'Inpes pour le grand public

<p>Vaccination, où en êtes-vous ?</p> <p>Parlez-en à votre médecin, à votre sage-femme ou demandez conseil à votre pharmacien</p>	<p>L'affiche « Semaine européenne de la vaccination » Elle annonce l'événement.</p>
<p>PLANÈTE VACCINATION</p> <p>LA VACCINATION, POURQUOI ?</p>	<p>L'exposition « Planète Vaccination » Elle explique le mécanisme de la vaccination, son histoire et les principales maladies contre lesquelles elle protège.</p>
<p>Vaccination, où en êtes-vous ?</p> <p>CALENDRIER VACCINAL 2010 SIMPLIFIÉ</p>	<p>L'affiche « Vaccination, où en êtes-vous ? » Elle présente le calendrier vaccinal, c'est-à-dire les vaccins recommandés à chaque personne pour acquérir une immunité de base.</p>
<p>Vaccination, où en êtes-vous ?</p> <p>CALENDRIER VACCINAL 2010 SIMPLIFIÉ</p>	<p>La carte postale « Vaccination, où en êtes-vous ? » Tout comme l'affiche éponyme, elle présente le calendrier vaccinal, c'est-à-dire les vaccins recommandés à chaque personne pour acquérir une immunité de base.</p>
<p>CALENDRIER VACCINAL 2010</p> <p>Recommandations Généralistes Particulières + Rattrapage</p>	<p>Le disque calendrier vaccinal 2010 En tournant le disque jusqu'à l'âge désiré, il indique les vaccinations et les rattrapages nécessaires.</p>

 <p>LE GUIDE CALENDRIER VACCINAL DES ADOLESCENTS ET DES ADULTES Mars à Juin et Février 2012</p> <p>CARNET DE VACCINATION INDIVIDUEL</p> <p>NOM _____ PRÉNOM _____ DATE DE NAISSANCE _____ ADRESSE _____ TÉLÉPHONE _____</p> <p>En cas de doute, votre pharmacien pourra vous orienter vers le généraliste de votre région.</p>	<p>Le « guide calendrier vaccinal des adolescents et des adultes » et son « carnet de vaccination individuel »</p> <p>Le guide permet aux adolescents et aux adultes de faire le point sur ses connaissances en matière de vaccination. Il comprend un carnet de vaccination individuel à faire remplir à chaque injection, par le professionnel de santé, pour faciliter le suivi vaccinal.</p>
 <p>QUESTIONS DE VACCINATION Mars 2012 et Juin 2012</p>	<p>La brochure « Questions de vaccination »</p> <p>Ce livret apporte à tous des réponses aux questions les plus fréquentes sur la vaccination. Il est disponible chez les professionnels de santé.</p>
 <p>VACCINATION ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE</p>	<p>Le dépliant Rougeole-Oreillons-Rubéole « Pour en finir avec ces maladies, faites vacciner votre enfant »</p> <p>Ce dépliant explique aux parents pourquoi il faut faire vacciner tous les enfants et les adolescents contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, trois maladies très contagieuses aux conséquences parfois graves. Il rappelle quand et où faire vacciner les enfants.</p>
 <p>VACCINATION ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE</p>	<p>L'affiche Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR). Pour en finir avec ces maladies, faites vacciner votre enfant.</p>
 <p>La grossesse : un jour ou l'autre, vous y penserez...</p> <p>Le vaccin contre la rubéole, pensez-y dès aujourd'hui.</p>	<p>La grossesse : un jour ou l'autre, vous y penserez...</p> <p>Affiche incitant les femmes, notamment celles en désir de grossesse, à se faire vacciner contre la rubéole.</p>

2. Les outils développés par l'Inpes pour les professionnels de santé

	<p>Le Guide des vaccinations</p> <p>Il permet à tous les professionnels de santé d'actualiser leurs connaissances dans le domaine des maladies infectieuses et des vaccinations (nouvelles recommandations du calendrier vaccinal, vaccination de populations spécifiques, prise en charge par l'Assurance Maladie...).</p>
	<p>Ouvrons le dialogue – Vaccinations</p> <p>Ce document contient un guide d'utilisation pour le médecin (40 pages), une affiche à apposer en salle d'attente ou dans le cabinet de consultation et un livret « Questions de vaccinations » destiné au patient.</p>
	<p>Vaccination. Le point sur la rougeole</p> <p>Cette fiche à destination des médecins fait le point sur la vaccination contre la rougeole : foyers d'épidémies en France en 2008, insuffisance de la couverture vaccinale dans certaines communautés scolaires d'enfants, insuffisance de rattrapage chez certains adolescents ou jeunes adultes, importance de la seconde dose, mesures préventives pour les personnes exposées à un cas de rougeole, recommandations générales et vaccination des groupes à risque, calendrier vaccinal et ressources pour en savoir plus.</p>
	<p>Repères pour votre pratique - Rougeole, recrudescence en France</p> <p>Les « Repères pour votre pratique » constituent une collection dédiée aux professionnels de santé et notamment aux médecins généralistes. Ils sont réalisés en collaboration avec des partenaires (Afssaps, Anpa, Sida Info Service, HAS, Afssa...).</p> <p>Ce document fait état des connaissances sur la rougeole dont les cas sont en augmentation en France depuis le deuxième semestre 2008. Il rappelle que la maladie peut être grave et que le signalement des cas suspectés cliniquement et/ou confirmés biologiquement doit être fait sans délai auprès de la Ddass. Il fait le point sur les manifestations cliniques et les examens biologiques, la conduite à tenir par le médecin de ville, les ressources en ligne pour en savoir plus.</p>
	<p>Repères pour votre pratique - Hépatite B</p> <p>Les « Repères pour votre pratique » constituent une collection dédiée aux professionnels de santé et notamment aux médecins généralistes. Ils sont réalisés en collaboration avec des partenaires (Afssaps, Anpa, Sida Info Service, HAS, Afssa...).</p> <p>Ce « repère » répond, dans ses grandes lignes, à des questions que le praticien peut se poser en pratique quotidienne au sujet de l'hépatite B.</p>

	<p>Repères pour votre pratique - HPV (infection à papillomavirus humain)</p> <p>Les « Repères pour votre pratique » constituent une collection dédiée aux professionnels de santé et notamment aux médecins généralistes. Ils sont réalisés en collaboration avec des partenaires (Afssaps, Anpaa, Sida Info Service, HAS, Afssa...).</p> <p>Ce repère répond, dans ses grandes lignes, à des questions que le praticien peut se poser en pratique quotidienne au sujet de l'infection à papillomavirus humain.</p>
	<p>Repères pour votre pratique - Tuberculose (1/2) - Point sur la vaccination</p> <p>Les « Repères pour votre pratique » constituent une collection dédiée aux professionnels de santé et notamment aux médecins généralistes. Ils sont réalisés en collaboration avec des partenaires (Afssaps, Anpaa, Sida Info Service, HAS, Afssa...).</p> <p>Ce « repère » répond, dans ses grandes lignes, à des questions que le praticien peut se poser en pratique quotidienne au sujet de la vaccination contre la tuberculose.</p>
	<p>Repères pour votre pratique - Tuberculose (2/2) - Dépistage</p> <p>Les « Repères pour votre pratique » constituent une collection dédiée aux professionnels de santé et notamment aux médecins généralistes. Ils sont réalisés en collaboration avec des partenaires (Afssaps, Anpaa, Sida Info Service, HAS, Afssa...).</p> <p>Ce « repère » répond, dans ses grandes lignes, à des questions que le praticien peut se poser en pratique quotidienne au sujet du dépistage de la tuberculose.</p>
	<p>Vaccination. Le point sur la coqueluche</p> <p>Les dernières recommandations du Haut Conseil de la Santé publique et du Ministère de la santé (19 mars 2008)</p> <p>Cette fiche à destination des médecins est un résumé des dernières recommandations du Haut Conseil de la santé publique en matière de vaccination contre la coqueluche. Le document indique qui vacciner en pratique, à quel âge, les délais d'administration, etc. Il sensibilise au rappel des adolescents et des adultes au contact des nourrissons et indique les ressources Internet pour en savoir plus.</p>
	<p>Argumentaire en faveur de la triple vaccination rougeole, oreillons, rubéole</p> <p>Cet argumentaire a pour vocation d'aider les professionnels de santé à répondre aux questions les plus fréquentes des parents.</p>